



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches

Conférence

« Nouveau droit des successions, directives anticipées et mandat pour cause d'inaptitude »

Le nouveau droit des successions, qu'apporte-t-il et que faut-il savoir ? Les directives anticipées et le mandat d'inaptitude, de quoi s'agit-il et qui en a besoin ? Pourquoi et comment faire un testament ?

Présentation de Me Sabine Simkovitch-Dreyfus,
avocate spécialisée dans le droit des successions

Programme :

14h00 Accueil

14h20 Introduction par Sophie Roulin-Correvon,
directrice de l'antenne romande de FRAGILE Suisse

14h35 Nouveautés du droit des successions

14h55 Directives anticipées et mandat d'inaptitude

15h15 Pause

15h45 Pourquoi et comment faire un testament ?

16h05 Questions

16h45 Fin de la rencontre



**Me Sabine
Simkovitch-Dreyfus**

Avocate spécialiste FSA
droit des successions
Budin Associés

**Mercredi
13 septembre 2023
14h00 à 16h45**

**Salle de la FARP
Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne
(et en visioconférence)**

Inscriptions et informations :
Nicole Ruch, ruch@fragile.ch,
021 329 02 73

[https://www.fragile.ch/fr/actualites/
conference-droit-successions/](https://www.fragile.ch/fr/actualites/conference-droit-successions/)

